

Ville de Fleury-les-Aubrais



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU LUNDI 30 MAI 2022

Délibération n°2022_035

3) Actualisation de la composition des commissions municipales

L'an deux mille vingt deux, le trente mai, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais était réuni dans la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Maire, par suite d'une convocation individuelle en date du **23 mai 2022** annoncée au public, conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

Présent.e.s :

Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, Mme Mélanie MONSION, M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marilyne COULON, M. Johann FOURMONT, Mme Nasera BRIK, M. Bernard MARTIN, Mme Guylène BORGNE, M. Hervé DUNOU, Mme Christelle BRUN-ROMELARD, M. Sébastien VARAGNE, M. Alain LEFAUCHEUX, M. Thierry METAIS, Mme Tetiana GOUESLAIN, M. Patrice AUBRY, Mme Isabelle GUYARD, Mme Karine PERCHERON, M. Edoukou BOSSON, Mme Valérie PEREIRA, M. Benjamin DELAPORTE, Mme Martine ROUET-DAVID, Mme Isabelle MULLER, M. Rémi SILLY, Mme Sandra DINIZ SALGADO, M. Nicolas LE BEUZE, M. Eric BLANCHET, M. Stéphane KUZBYT, Mme Christine BOUR, M. Bienvenu François NIOMBA DAMINA

Absent.e.s avec pouvoir :

M. Michel BOITIER (donne pouvoir à Mme Carole CANETTE), Mme Evelyne PIVERT (donne pouvoir à M. Bruno LACROIX), M. Zouhir MEDDAH (donne pouvoir à Mme Nasera BRIK), Mme Sandra SPINACCIA (donne pouvoir à M. Grégoire CHAPUIS), M. Maxime VITEUR (donne pouvoir à Mme Isabelle MULLER)

Mme Valérie PEREIRA remplit les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35

Présents : 30

Votants : 35

Ville de Fleury-les-Aubrais

CONSEIL MUNICIPAL

3) Actualisation de la composition des commissions municipales

Mme CANETTE, Maire, expose

Suite à l'élection d'un nouvel Adjoint à la Maire, il convient d'actualiser la composition des commissions municipales.

Vu le Code général des collectivités territoriales, en notamment l'article L.2121-22 relatif aux modalités de constitution et de fonctionnement des commissions municipales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 27 juillet 2020 portant création des commissions municipales,

Vu la délibération n°2022-012 du Conseil municipal du 28 février 2022 modifiant la composition des commissions municipales,

Considérant qu'il convient de modifier la composition de la commission Transition écologique - Rénovation urbaine - Patrimoine bâti – Logement,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- adopte la modification des commissions municipales de la manière suivante :

Commission finances, ressources humaines (modifié - CM 29 novembre 2021)	
Présidente : Carole Canette	Membres titulaires : Bruno Lacroix Bernard Martin Patrice Aubry Benjamin Delaporte Nasera Brik Grégoire Chapuis Hervé Dunou Nicolas Le Beuze Stéphane Kuzbyt Membres suppléants : Isabelle Muller Christine Bour
Commission coopération économique (modifié – CM 29 novembre 2021)	
Présidente : Carole Canette	Membres titulaires : Hervé Dunou Johann Fourmont Patrice Aubry Karine Percheron Thierry Métails Rémi Silly Eric Blanchet Bienvenu François Niomba Damina Membres suppléants : Sandra Diniz Salgado Stéphane Kuzbyt

Ville de Fleury-les-Aubrais

Commission transition écologique, rénovation urbaine, patrimoine bâti, logement*(modifié – CM 30 mai 2022)*Présidente :
Carole Canette**Membres titulaires :**Bruno Lacroix
Johann Fourmont
Benjamin Delaporte
Sébastien Varagne
Bernard Martin
Alain Lefauchaux
Tetiana Goueslain
Zouhir Meddah
Thierry Métais
Martine Rouet-David
Nicolas Le Beuze
Christine Bour**Membres suppléants :**Isabelle Muller
Eric Blanchet**Commission culture, sports, handisports, évènements, patrimoine historique***(modifié – CM 28 février 2022)*Présidente :
Carole Canette**Membres titulaires :**Marilyne Coulon
Bernard Martin
Nasera Brik
Christelle Brun-Romelard
Isabelle Guyard
Tetiana Goueslain
Michel Boitier
Zouhir Meddah
Martine Rouet-David
Rémi Silly
Eric Blanchet**Membres suppléants :**Maxime Viteur
Christine Bour**Commission éducation, petite enfance, jeunesse***(modifié – CM 29 novembre 2021)*Présidente :
Carole Canette**Membres titulaires:**Mélanie Monsion
Grégoire Chapuis
Valérie Pereira
Karine Percheron
Guylène Borgne
Sébastien Varagne
Edoukou Bosson
Isabelle Muller
Stéphane Kuzbyt**Membres suppléants :**Sandra Diniz Salgado
Christine Bour

Ville de Fleury-les-Aubrais

Commission solidarités, lien intergénérationnel, santé, handicap
(modifié - CM 21 décembre 2020)Présidente :
Carole Canette

Membres titulaires :
 Guylène Borgne
 Christelle Brun-Romelard
 Marilyne Coulon
 Michel Boitier
 Edoukou Bosson
 Evelyne Pivert
 Valérie Pereira
 Isabelle Guyard
 Sandra Spinaccia
 Maxime Viteur
 Christine Bour

Membres suppléants :
 Isabelle Muller
 Stéphane Kuzbyt

Commission sécurité, démocratie
(modifié – CM 29 novembre 2021)Présidente :
Carole Canette

Membres titulaires :
 Grégoire Chapuis
 Mélanie Monsion
 Bernard Martin
 Hervé Dunou
 Evelyne Pivert
 Alain Lefaucheux
 Benjamin Delaporte
 Sandra Spinaccia
 Maxime Viteur
 Stéphane Kuzbyt
 Bienvenu François Niomba Damina

Membres suppléants :
 Sandra Diniz Salgado
 Eric Blanchet

Adopté à l'unanimité.**Pour extrait certifié conforme.****Certifié exécutoire**Reçu en préfecture le : **31 MAI 2022**Publié/notifié le : **02 JUIN 2022**

Fleury-les-Aubrais, le 31 mai 2022



Pour la Maire,

La Directrice générale des services
Florence FRESNAULT

Le Tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité ;
- date de sa publication.

Saisine possible par l'application informatique "télérecours citoyens" sur le site Internet <https://www.telerecours.fr>